

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG
Centre national de gestion

Arrêté du 10 octobre 2012 relatif à la composition nominative du jury de l'examen de fin de formation des élèves directeurs des soins de la fonction publique hospitalière

NOR : AFSN1230555A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu le code de la santé publique ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière, notamment son article 14 ;
Vu l'arrêté du 4 juillet 2003 modifié fixant les modalités du cycle de formation des directeurs des soins stagiaires de la fonction publique hospitalière,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de l'examen de fin de formation des élèves directeurs des soins au titre de l'année 2012 est composé comme suit :

- M. Jean DEBEAUPUIS, directeur général de l'offre de soins, ou son représentant (Paris).
- Mme Danielle TOUPILLIER, directrice générale du Centre national de gestion, ou son représentant (Paris).
- Mme Françoise BAS-THERON, inspectrice générale des affaires sociales (Paris).
- M. Jean-René LEDOYEN, directeur des soins, responsable de la filière formation des directeurs des soins, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique de Rennes (Ille-et-Vilaine).
- M. André LUCAS, professeur en gestion des ressources humaines à l'École des hautes études en santé publique de Rennes (Ille-et-Vilaine).
- M. Yann BUBIEN, directeur général du centre hospitalier universitaire d'Angers (Maine-et-Loire).
- Mme Anne-Marie LUSTEAU, coordonnatrice générale des soins au centre hospitalier universitaire de Rennes (Ille-et-Vilaine).
- Mme Marie-Ange DELEPLACE, directrice des soins, directrice de l'institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants au centre hospitalier d'Avranches-Granville (Manche).
- M. Bruno GEZEQUEL, directeur des soins au centre hospitalier Guillaume Régnier de Rennes (Ille-et-Vilaine).
- M. Gilles GUIHEUX, docteur en droit public, maître de conférences, professeur à l'université Rennes-I, directeur de l'institut de préparation à l'administration générale de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 10 octobre 2012.

Pour la directrice générale et par délégation :
La directrice générale adjointe,
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL